

## Vocabulaire dissertation "pouvoir de droit"

Par **Camilleuuuh**, le **07/10/2018** à **21:11**

Bonjour à tous !

J'ai une dissertation en droit constitutionnel à faire, le sujet est Le pouvoir de faire la constitution peut il être un pouvoir de droit ?

J ai quelques idées mais je bloque énormément sur le terme "pouvoir de droit". Si quelqu'un pourrait m'aider juste pour ce terme, merci beaucoup !

Par **Jaade**, le **07/10/2018** à **21:21**

Sur le net rien du tout pour cette définition !

Seul moyen, décortiquer l'expression, que signifie pouvoir? que signifie droit?

Pour ma part, je pense que le pouvoir constituant est plus faible que le pouvoir de droit, car même si la Constitution est un texte fondamental, la notion de droit l'est encore plus. Car lorsqu'on écrit la Constitution, on pose des principes qui reposent sur le droit fondamental....

Par **Timetral**, le **07/10/2018** à **22:17**

"pouvoir de droit"...

Le problème c'est que tu as différent droit, subjectif et objectif. Peut être traiter des deux?

Il y a aussi deux "pouvoir de faire la constitution".

Le pouvoir constituant, c'est le pouvoir qui permet de créer l'Etat, c'est celui qui met en place la constitution d'origine.

Tu as aussi un autre pouvoir constituant qui est lui constitué, c'est le pouvoir de réviser la constitution.

Je n'ai pas trop compris la problématique mais je serai parti sur ces pistes, fais comme t'a dit Jaade, décortiquer l'expression.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/10/2018** à **09:30**

Bonjour

Juste pour signaler que je me suis permis de modifier votre titre pour qu'il soit plus clair et que j'ai déplacé votre sujet dans la section "Vocabulaire juridique" qui est la plus appropriée pour l'accueillir.